



Communiqué de presse

Dimanche 12 juillet 2009

Début octobre 2008, plusieurs maitres chiens assurant la sécurisation des gares de banlieues St Lazare et lignes C et D du RER SNCF prenaient contact avec des délégués SUD-Rail de paris St Lazare. Un examen attentif de leur situation nous a permis de constater qu'ils étaient sans-papiers et pour un certain nombre d'entre eux en situation de travail dissimulé (Travail au noir). Durant les mois d'octobre à décembre 2008 nous avons réunis 39 maitres chiens, mais beaucoup d'autres n'ont pas souhaité apparaître au grand jour et restent toujours clandestins. 23 d'entre-eux étaient employé au noir par des micro-entreprises de sécurité sous traitées par le sous traitant de la SNCF (la société VIGIMARK)

C'est le cas de ces 39 agents de sécurité (devenu 38 depuis que l'un d'entre eux à eu ses papiers) qui est en débat aujourd'hui.

Pour SUD-Rail le premier constat à faire c'est qu'il y a 4 ans (jusqu'à fin 2004) les tâches d'accueil en gare d'extrême soirée (19h /2h du matin) étaient réalisées par des agents SNCF disposant d'un statut. En quatre ans nous constatons que les travailleurs les ayant remplacé sont dans la pire des situation (sans papier et sans contrat de travail).

Après avoir travaillé avec la direction de la société Vigimark et la direction régionale (St Lazare) de la SNCF durant les premiers mois de l'année 2009 a refaire le parcours professionnel de chacun d'entre eux, nous nous sommes trouvés confrontés à un refus catégorique de la préfecture de police de Paris de traiter des dossiers de régularisation par le travail dans des métiers de la sécurité. Cela même avec des promesses d'embauche de l'ensemble des 38 par la société Vigimark.

Après une manifestation devant la préfecture de Paris le 24 mai et une autre devant le ministère de l'immigration le 24 juin (<http://www.youtube.com/watch?v=GmUPPP7MaUc>) une rencontre s'est tenue le mercredi 8 juillet entre SUD-Rail et deux représentants des sans papier, le cabinet du ministre (M Supplisson), la préfecture de police de Paris (M Julliard) et la direction de la SNCF (M Nogué DRH).

Il ressort de cette réunion que toutes les parties prendront leur part de responsabilité afin de régulariser la situation de ces 38 travailleurs ayant eu le courage de sortir de la clandestinité pour dénoncer le trafic et l'exploitation qu'ils subissaient.

La SNCF fera les promesses d'embauche nécessaires à la régularisation par le travail (par le biais d'une de ses filiales...), le ministère de l'immigration rencontrera SUD-Rail début septembre pour examiner les cas qui poseraient problèmes et pour mener les investigations nécessaires contres les entreprises « négrières ».

La préfecture de Paris nous a reçue le vendredi 10 juillet et nous propose 5 régularisations pour des raisons de santé, 6 pour des raisons familiales et une durée de présence en France supérieure à 8 ans et 22 régularisations avec les promesses d'embauche de la SNCF. Il reste 5 dossiers que la

SUD-Rail St-Lazare 147 rue Cardinet 75017 Paris - Tel 01 44 85 01 84 - Fax 01 44 85 36 09 – pslasud@voila.fr

préfecture se refuse à traiter sauf si le ministère lui en donne l'ordre.

SUD-Rail a recontacté le ministère et a déclaré ne pas être satisfait par les 5 régularisation pour raisons de santé et les 5 refus. Des négociations sont donc encore en cours pour ces dix dossiers.

Si pour une raison ou une autre une des parties remettaient en cause ses engagements SUD-Rail les dénoncerait immédiatement. Toutefois nous devons dire que nous avons rencontré des interlocuteurs, tant à la SNCF qu'au ministère et même à la préfecture soucieux de trouver une solution raisonnable pour les 38 maitres chiens et ferme contre les trafiquants du travail au noir.

M Nogué DRH de la SNCF a accepté en outre de nous rencontrer une nouvelle fois début septembre pour écouter nos propositions permettant de contrôler les activités des sous traitant . Un courrier est en cour de rédaction ou nous résumerons dans le détail l'ensemble de nos propositions à commencer par le fait de ne pas externaliser à outrance les métiers de cheminot-e-s.

Pour SUD

D.Malvaud - F.Lagache